

## COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### BOURSE JEAN WALTER ZELLIDJA

Le dossier de candidature comprend les documents suivants (à présenter dans l'ordre mentionné ci-dessous) :

- un dossier cartonné jaune obligatoire
- une fiche de synthèse
- un dossier de candidature à une bourse pour l'étranger (3 pages). Ce formulaire doit être daté et signé
- un curriculum vitae, rédigé sur papier libre
- un résumé d'une quinzaine de lignes présentant votre projet de recherche afin qu'il soit compris par tous les publics.
- une présentation détaillée de votre projet de recherche structuré et argumenté (1 à 2 pages minimum) sur papier libre. Vous y présenterez les raisons qui expliquent le choix du pays où vous allez séjourner.
- une lettre d'invitation émanant de l'université, de l'école ou de l'organisme étranger qui accepte de recevoir le boursier
- une attestation confidentielle d'un professeur ou directeur de recherche concernant la personnalité du candidat et l'intérêt du travail envisagé.  
Ce document est à glisser, par l'enseignant, dans l'enveloppe ci-jointe, cachetée, envoyée directement par la poste ou jointe au dossier
- un budget prévisionnel, dépenses et recettes nécessitées par le voyage et le séjour à l'étranger. Indiquer le montant (ou une fourchette) que vous souhaiteriez obtenir de la part de l'Académie française, compte tenu des autres ressources envisageables.
- un relevé d'identité postal ou bancaire
- une copie du dernier diplôme obtenu
- une déclaration sur papier libre par laquelle le candidat s'engage à rédiger à son retour un rapport qui comprendra obligatoirement deux développements : ce que le séjour à l'étranger a apporté dans le domaine retenu et ce qu'il a apporté sur un plan plus général, linguistique, culturel et humain ; éventuellement les difficultés rencontrées. Ce rapport devra comporter vingt pages maximum.
- un certificat de scolarité de l'année en cours.

**Merci de rédiger tous les textes en français**